

**" Randonneurs, agents espaces verts, ...
mobilisés dans le cadre de programmes de
sciences participatives : des contributeurs au
cœur des dispositifs "**

Atelier G

Mercredi 20 mai 2015

1^{ère} journée régionale des sciences participatives en Pays de la Loire

Ecopôle CPIE Pays de Nantes

Association loi 1901, créée en 2000 et labellisée en 2003 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays de Nantes.

Réseau d'acteurs locaux sur l'environnement et le développement durable.

**Orienter,
Transmettre,
Agir ensemble.**



L'engagement des collectivités

Conscientes des enjeux environnementaux, les collectivités se sont progressivement engagées dans des actions de préservation et de valorisation de la biodiversité sur leurs territoires :

- **Démarches zéro-phyto,**
 - *Plan de gestion de l'herbe en ville.*
 - *Gestion différenciée écologique.*
 - *Éco-paturage.*
 - ...
- **Agenda 21**
 - *Actions spécifiques sur la préservation des milieux naturels et la biodiversité.*



L'engagement des collectivités

Dans l'Agenda 21 de La Chapelle sur Erdre :

7 - Espaces verts et préservation des ressources naturelles

Action n°31 : Augmenter la biodiversité dans la zone urbaine.

Résultats :

- Mise en place d'une gestion écologique des espaces verts (plus aucun produit phytosanitaire pour gérer les espaces verts).
- Achat d'une faucheuse auto-chargeuse permettant de couper l'herbe sans broyer les insectes.
- ...



La difficile question de l'évaluation

Cependant, les questions d'évaluation et de valorisation de ces nouvelles mesures reste difficiles.

- *Comment mesurer concrètement les bienfaits de tel ou tel nouveau mode de gestion sur la biodiversité ?*
- *Quels indicateurs choisir ? Avec quels moyens (humains, financiers) ?*
- *Comment impliquer durablement les agents, les techniciens et valoriser leur travail auprès des habitants et des usagers ?*

Une partie des réponses à ces questions peut se trouver dans l'utilisation des démarches d'inventaires participatifs de la biodiversité.



L'intérêt des sciences participatives

Pourquoi utiliser les SP :

- *Les scientifiques reconnaissent l'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité.*
- *Cette méthode d'évaluation a l'avantage d'être accessible et pédagogique.*
- *Cette méthode d'évaluation permet d'impliquer les acteurs à différents niveaux : habitants, agents, techniciens de collectivités, scolaires, ...*
- *Cette méthode d'évaluation est peu coûteuse.*



La mise en œuvre

Comment procéder :

- *Constituer un groupe de travail communal :*

Exemple :

- *Élu(e) en charge de l'urbanisme, de l'environnement.*
 - *Responsable du service espaces verts et environnement.*
 - *Un CPIE partenaire ou une association naturaliste locale.*
 - *Le Muséum d'histoire naturel, l'Université,...*
 - *Des habitants (membres d'un conseil consultatif de quartier, conseil des Sages, conseil des jeunes,...)*
-
- *Sélectionner un ou plusieurs protocoles d'inventaires participatifs de la biodiversité.*



Sélectionner le ou les protocoles

Évaluer l'impact des nouveaux modes de gestion des espaces verts :

Le protocole PROPAGE : PROtocolo PApillons GEstionnaires
<http://propage.mnhn.fr>

Évaluer l'impact de l'arrêt des pesticides dans les parcs et jardins :

L'observatoire participatifs des vers de terre.
https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/OPVT_accueil.php

Évaluer l'impact de l'aménagement d'un éco-quartier sur la biodiversité :

L'opération « Un Dragon ! Dans mon jardin ? »
<http://www.urcpie-paysdelaloire.org/amphibiens/>



Impliquer les agents et techniciens

- 1) Organiser une journée d'information et d'échanges sur les enjeux de préservation de la biodiversité (sortie découverte, moment convivial).
- 2) Proposer aux agents et techniciens, sur la base du volontariat, de participer à des inventaires participatifs de la biodiversité sur le temps de travail.
- 3) Organiser une journée de formation aux protocoles sélectionnés.
- 4) Accompagner les agents lors des premiers relevés.
 - Favoriser la création de binômes d'observateurs :
 - 1 agent / 1 habitant
 - 1 élu(e) / 1 agent
 - 1 agent / 1 bénévole d'association
- 5) Organiser des temps d'échanges réguliers, adapter l'accompagnement si besoin.



Écopôle CPIE* Pays de Nantes

17, rue de Bouillé – 44000 Nantes

Tél. 02 40 48 54 54 / Fax. 02 40 48 54 55

www.ecopole.com

contact@ecopole.com



(*) Label Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), géré par l'Union Nationale qui repose sur des valeurs d'humanisme, de promotion de la citoyenneté et de respect de la connaissance scientifique.